

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [julie-fontaine-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/30e603a01d3992ca83e22de6>

Date d'obtention : 2024-10-25 15:29:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Bonne concertation des différents partenaires. Protocole efficace et clair. Rassurant autant pour l'élève que pour l'intervenant. Rapidité d'intervention, causant ainsi moins d'impacts négatifs sur la victime et sur l'investigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai en mesure d'intervenir plus rapidement et efficacement face à des situations de sexto. Je me sentirai plus protégée, au sens de la loi, dans mes interventions en suivant le protocole. Ce qui sécurisera par le fait la victime.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Bienveillance, non jugement de la situation et/ou des jeunes impliqués. Ne jamais consulter les vidéos d'images compromettantes. Suivre les étapes de la trousse d'interventions sexto pour ainsi protéger tous les acteurs de la situations et pour s'assurer d'une intervention rapide et efficace.